

Le siège de l'AMEN BANK sis à l'avenue Mohamed V a accueilli hier le 01/06/2010 l'Assemblée Générale Ordinaire de la banque qui a statué sur les comptes de l'exercice 2009, en a réparti les résultats et a approuvé l'émission d'emprunts obligataires.

Cette assemblée a été animée par M. Rachid Ben YEDDER, président du conseil qui après constitution du bureau de l'assemblée, a cédé la parole au Directeur Général de la banque, M. Ahmed El KARM, pour présenter aux actionnaires les éléments clés de l'exercice 2009, et qui se résument ainsi ;

- ✓ Les dépôts de la banque ont augmenté de 21,4%, en atteignant 2 962MD au 31/12/2009, contre 2 440MD à la même date en 2008 ;
- ✓ Les crédits à la clientèle sont passés de 2 334MD au terme de l'exercice 2008 à 2 951MD (+26%) en 2009 ;
- ✓ La marge sur intérêts, au 31/12/2009, a atteint 71,7MD en progression de 4,6% par rapport à 2008 (68,6MD) ;
- ✓ La marge sur commissions de l'AMEN BANK, bien qu'elle ait ralenti, sa progression, avec 17,9% en 2009 au lieu de 21,7% une année auparavant a atteint 34MD ;
- ✓ L'exercice 2009, s'est caractérisé par une importante hausse des charges opératoires, qui ont augmenté de 12,7% en atteignant 52,3MD au lieu de 46,4MD une année auparavant. Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation des frais de personnel qui ont progressé de 4,7MD.

Ces éléments ont permis de dégager un PNB 140,6MD en hausse de 7,6% par rapport à 2008. Le résultat net de l'AMEN BANK pour l'exercice 2009, s'est ainsi établi à 45,1MD en progression de 12,5% par rapport à 2008 (40,1MD), malgré une importante augmentation de l'impôt sur les bénéfices qui est passé de 11,3% du résultat d'exploitation (5,3MD) en 2008 à 15,2% (8MD) en 2009.

En ce qui concerne, les créances classées, la banque a pu réaliser un important effort en baissant son taux de créances accrochées de 14,7% en 2008 à 11,9% en 2009. En même temps, l'AMEN BANK est arrivée à couvrir ces créances à hauteur de 71% contre de 59% en 2008, respectant ainsi les recommandations de la BCT.

Les actionnaires, ont donné au terme de cette assemblée tous pouvoirs au conseil d'administration pour émettre un emprunt obligataire de 80MD très prochainement au cours de 2010. Cette même assemblée a aussi décidé de distribuer un dividende de 1,400D au titre de l'exercice 2009.